

Recherches sociographiques



Une enquête sur l'habitation à Québec

James Hodgson

Volume 1, numéro 1, 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055008ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055008ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hodgson, J. (1960). Une enquête sur l'habitation à Québec. *Recherches sociographiques*, 1(1), 108–110. <https://doi.org/10.7202/055008ar>

- 4) Administration du questionnaire.
- 5) Analyse et interprétation des données recueillies au cours de chacune des étapes ci-haut décrites.

Les responsables de l'étude en sont actuellement au stade de l'analyse et de l'interprétation des données; leur rapport final sera terminé à l'automne 1961.

M. - Adélarde TREMBLAY

*

UNE ENQUETE SUR L'HABITATION A QUEBEC

A la suite d'une série d'articles sur le logement à Québec, signée de Benoît Fleury et parue en 1957 dans le journal québécois l'Action Catholique, le conseil municipal de la Cité de Québec formait une commission d'enquête de cinq membres ayant comme mandat d'étudier les conditions d'habitation dans la ville de Québec. La Commission se mit immédiatement au travail et retint les services d'une équipe de chercheurs de la Faculté des Sciences sociales de Laval [1] :

Le travail débuta au printemps de 1959 et on prévoit que la Commission d'enquête sur le logement remettra son rapport au conseil municipal à la date prévue, soit le premier août 1960.

Trois études principales composent l'enquête : 1) une étude démographique et écologique de l'évolution passée et de la situation présente de Québec; 2) une analyse d'attitudes de la population à l'égard du logement et 3) un pronostic des besoins de logement à Québec dans l'avenir. Le travail est complété par trois brèves études spéciales portant sur l'offre d'habitation, le régime de propriété résidentielle et le mode de financement de la construction à Québec. La plus importante part de temps, de travail et d'argent est consacrée à l'étude des attitudes et aspirations, faite à partir d'un questionnaire rempli par un échantillon de 1109 ménages québécois. C'est de cette enquête auprès des familles qu'il sera surtout question dans cette note.

[1] L'équipe de recherche est composée comme suit : James Hodgson, professeur d'économique, directeur; Gérald Fortin, Ph. D., professeur de sociologie; Yves Martin, professeur de sociologie; Claude Morin, professeur de service social; Guy Rocher, Ph. D., professeur de service social; Jacques St-Laurent, professeur de relations industrielles; M. - Adélarde Tremblay, Ph. D., professeur de sociologie; Claude Autin, étudiant post-gradué en économique et Gabriel Gagnon, étudiant post-gradué en sociologie.

Le questionnaire que l'on a soumis aux ménages québécois se compose de trois cahiers, dont l'un comporte des renseignements généraux sur le ménage lui-même, sur l'interview et la réaction de l'interviewer. Le second porte sur les ménages familiaux et le troisième adapte le second cahier au ménage non-familial.

Le questionnaire n'était pas remis à l'interviewé, mais rempli par l'interviewer. Celui-ci interrogeait, si possible, la maîtresse de maison; sinon, il devait interroger une autre personne responsable. L'entrevue durait de vingt (dans les cas les plus simples, où le ménage visité ne comptait qu'une personne) à soixante-quinze minutes.

Le questionnaire porte sur le ménage, l'occupation, la mobilité géographique, l'éducation, le revenu, le logement, le quartier, les attitudes à l'égard du logement et du quartier et les aspirations quant au lieu de résidence.

L'objectif du travail est de connaître les conditions de logement dans l'ensemble de la ville, mais avec un intérêt tout particulier pour le logement insatisfaisant. Aussi, à cause du peu de temps laissé aux chercheurs et afin de diminuer le coût total de l'enquête, avons-nous voulu, d'une part, couvrir toute la ville et, d'autre part, insister en particulier sur certaines de ses parties. C'est pourquoi nous avons divisé Québec en onze zones qui comportent pour nous un intérêt variable. Chaque zone se compose d'au moins un secteur de recensement, est topographiquement continue et homogène quant à la qualité de l'habitation. Quelques secteurs de recensement ont été subdivisés à cause de leur manque d'homogénéité du point de vue de l'habitation et d'autres, où le nombre de ménages était trop restreint, ont été regroupés. La zone d'enquête est premièrement déterminée par la qualité de l'habitat qu'elle constitue. Nous avons malheureusement dû, à cause du peu de temps à notre disposition, constituer ces zones avant même que l'étude écologique fût commencée.

La qualité de l'habitat fut déterminée à partir de certaines variables pour chaque secteur de recensement : densité de la population, surpeuplement du logement, présence de bain ou douche à l'usage exclusif du logement, délabrement de l'immeuble et nombre de familles par logement. A chacun des secteurs nous avons donné une cote basée sur sa localisation dans les terciles de chaque distribution des secteurs selon le barème utilisé. Nous avons ensuite fait la moyenne des cotes (+ 1,0 et -1) pour établir une cote moyenne. Pour éviter que nos cotes masquent une mauvaise qualité de toute la ville, nous avons centré les terciles sur la médiane de dix villes canadiennes de grandeur comparable à Québec, si cette médiane était plus élevée pour les dix villes que pour Québec.

Nous avons ainsi réparti les secteurs en trois catégories : satisfaisants, passables, insatisfaisants. L'étude de la carte d'utilisation du sol et une visite systématique de la ville nous ont fait ensuite modifier la classification statistique des secteurs. Nous avons ainsi obtenu neuf zones de qualité différente : satisfaisante, passable, insatisfaisante. Dans deux zones jugées insatisfaisantes, nous avons distingué deux parties à cause de l'intérêt particulier qu'offrent quelques secteurs où la Cité de Québec a entrepris ou projeté d'entreprendre bientôt des travaux de réaménagement.

Les ménages ont été sélectionnés selon un échantillon stratifié à fraction sondée variable. L'échantillon fut établi à 2.5% de la population (40,000 ménages), soit à environ 1,000 ménages. Nous avons tiré un échantillon indépendant dans chaque zone, fixant comme limite inférieure 100 ménages à visiter dans chacune. Dans le cas des zones dites "satisfaisantes", ce minimum de 100 fut aussi un maximum; dans le cas des zones dites "passables" et "insatisfaisantes", on fixa un maximum de 125 interviews par zone et dans les deux zones d'intérêt particulier, on fixa le minimum à 125 et le maximum à 150.

Nos interviews nous ont évidemment permis d'obtenir une documentation d'une immense richesse, dont il nous serait possible de tirer des masses énormes d'informations. Malheureusement, le temps (fixé par la loi) nous presse; aussi devons-nous limiter notre analyse à une vue globale, pour la ville et pour chaque zone, des attitudes et aspirations des Québécois en matière d'habitation.

La construction d'indices de satisfaction et d'aspirations, en ce qui concerne le logement, le quartier d'habitation et ses caractéristiques constituera la principale utilisation qui sera faite des données recueillies.

James HODGSON

Centre de recherches sociales,
Université Laval.

* * *